



GHAZA

80.000 personnes quittent Rafah après l'intensification des attaques de l'entité sioniste

Page 6

8 MAI 1945

Le jour de barbarie du colonialisme français



© Photo : D.R

L'agression sioniste contre la population palestinienne à Ghaza confirme la nature barbare du colonialisme et rappelle aux Algériens les crimes, semblables, commis par le colonialisme français en Algérie. La résistance en Palestine occupée présente également des similitudes avec le combat victorieux du peuple algérien pour chasser l'occupant colonial français. Lire en page 2

GRÂCE À UNE ARMÉE FORTE

Préservation de la souveraineté nationale

Page 2



FAF
La société Evol Sport réclame 200.000 euros à la FAF

Page 16



LA RÉDUCTION DES IMPORTATIONS A FAIT L'OBJET D'ATTAQUES DIFFAMATOIRES
Zitouni tire à boulets rouges contre les cercles régionaux et étrangers

Page 4

En 2023, les énergies renouvelables ont généré un taux record de 30 % de l'électricité mondiale

COLLOQUE

La Radio algérienne au service de la mémoire nationale

Un colloque intitulé, "La Radio algérienne au service de la mémoire nationale", a été animé, mercredi à Alger, par des universitaires-historiens et des chercheurs en histoire, qui ont mis en exergue le rôle primordial joué par la Radio dans la promotion et l'internationalisation de la Révolution algérienne, ainsi que dans celui de la préservation des différents témoignages et reportages pour l'histoire et la mémoire nationales. Accueilli à l'Auditorium Aïssa-Messaoudi de la Radio algérienne, ce colloque, organisé par la Chaîne nationale culturelle et diffusé en direct et simultanément sur toutes les radios régionales du pays, s'est déroulé en présence du directeur général de la Radio algérienne, Mohamed Baghali et des différents responsables de chaînes de radios nationales, à l'occasion de la Journée nationale de la mémoire.

ZAALANI

L'Algérie poursuit sa lutte en faveur de la cause palestinienne

Le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Abdelmadjid Zaalani a affirmé, jeudi à Alger, que l'Algérie poursuivait ses efforts et sa lutte pour permettre au peuple palestinien d'exercer son droit à la liberté et à la dignité. En marge d'une rencontre consultative sur le thème «Accès à la justice, renforcement du partenariat et de la coordination entre toutes les parties concernées», organisée par le CNDH en coordination avec le Bureau MENA de l'Organisation internationale de la réforme pénale (OIRP), M. Zaalani a souligné que «l'Algérie poursuivait sa lutte pour la cause palestinienne au niveau du Conseil de sécurité et du Conseil des droits de l'Homme», en vue de parvenir à «des résultats positifs en faveur du peuple palestinien qui a prouvé sa lutte et sa résistance face à l'occupant sioniste qui utilise les armes les plus puissantes contre les civils».

GHAZA

De nombreux martyrs et blessés au 217^e jour de l'agression sioniste

De nombreux Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés hier vendredi, au 217^e jour de l'agression sioniste, dans de nouveaux bombardements de l'armée d'occupation contre plusieurs quartiers et zones de la bande de Gaza. Selon l'agence de presse Wafa, au moins trois Palestiniens sont tombés en martyrs et cinq autres ont été blessés, tôt vendredi, à la suite d'une frappe de missile de l'armée sioniste visant une maison dans le centre-ville de Gaza.

8 mai 1945

Le jour de barbarie du colonialisme français

L'agression sioniste contre la population palestinienne à Ghaza confirme la nature barbare du colonialisme et rappelle aux Algériens les crimes, semblables, commis par le colonialisme français en Algérie.

La résistance en Palestine occupée présente également des similitudes avec le combat victorieux du peuple algérien pour chasser l'occupant colonial français. Des enseignants et chercheurs algériens ont été unanimes à affirmer ces similitudes, lors d'une conférence intitulée «Massacres du 8 mai 1945 et leurs répercussions sur les mouvements de libération dans le monde... la cause palestinienne comme modèle», tenue jeudi au Palais de la Culture «Moufdi Zakaria» (Alger).

Exemple frappant : un rapport d'Euro-Med Human Rights Monitor publié lundi 4 mars 2024 a révélé que des soldats sionistes ont tué des civils palestiniens à Ghaza en les écrasant avec des chars et des véhicules blindés ; en 1957, dans une mechta, à proximité de Blida, avait témoigné un moudjahid, les soldats français ont écrasé vivants, sous les chenilles de leurs chars, des fellahs, ligotés au préalable et allongés sur le terrain.

A Ghaza, des témoins oculaires ont indiqué à l'Euro-Med Human Rights Monitor que l'un des Palestiniens tués le 29 février 2024, avait les mains ligotées, avait été déshabillé et était vivant lorsqu'il a été écrasé par un char sur l'asphalte.

Quelle différence entre les crimes des sionistes et ceux des colonialistes français ou avec les crimes des autres pays occidentaux (Etats-Unis, Allemagne, Grande-Bretagne...) dans leurs colonies ou les pays qu'ils ont occupés ? Aucune ! Les atrocités perpétrées par le colonialisme français en Algérie ressemblent aux massacres de l'occupation sioniste contre le peuple palestinien, notamment dans la bande de Ghaza, dans une tentative d'extermination des peuples algérien et palestinien.

A ce propos, l'enseignant de philosophie de l'histoire, Ahmed Benyaghezzer, a évoqué dans son intervention le lien entre les massacres du 8 mai 1945 et ce qui se passe aujourd'hui à Ghaza, en termes de brutalité, de barbarie et de génocide. De leur côté, l'académicien et chercheur en histoire, Said Maouel, et l'historien Meziane Saidi, ont été unanimes à affirmer qu'il existe un lien total et étroit entre les questions



■ Quelle différence entre les crimes des sionistes et ceux des colonialistes français ou avec les crimes des autres pays occidentaux (Etats-Unis, Allemagne, Grande-Bretagne...) dans leurs colonies ou les pays qu'ils ont occupés ? Aucune ! (Photo : DR)

algérienne et palestinienne. Said Maouel a souligné les similitudes entre les opérations d'extermination menées par le colonisateur français à l'époque contre le peuple algérien et celles exercées

par l'occupation sioniste contre le peuple palestinien à travers son agression barbare continue contre la bande de Ghaza, depuis le 7 octobre dernier.

Le conférencier a rappelé par ailleurs que le nombre d'Algériens qui payaient les impôts en 1832 était de six millions d'Algériens sans compter les membres de la famille, soit près de 10 millions de personnes.

Après l'indépendance de l'Algérie en 1962, il y avait également 10 millions d'habitants, ce qui prouve que «la France a œuvré à stopper, pendant sa présence en Algérie, la croissance démographique, et c'est là la même politique que l'entité sioniste s'efforce d'adopter aujourd'hui en Palestine».

Pour sa part, Meziane Saidi a rappelé les tentatives du colonisateur français de rayer de la carte l'Etat qui existait, en l'occurrence «l'Algérie des Beni Mezghana». C'est ce que fait actuellement l'occupation sioniste en essayant d'effacer l'Etat de Palestine qui existait, a-t-il dit. Pour rappel, la commémoration des massacres du 8 mai 1945 qui ont fait pas moins de 45.000 martyrs, symbolise dorénavant, en tant que Journée nationale de la Mémoire, la longue lutte du peuple algérien contre l'occupation coloniale. La résistance des Algériens n'a, à aucun moment cessé, depuis le premier jour de l'invasion de l'Algérie par les troupes françaises.

Le 8 mai 1945, le peuple algérien est sorti pacifiquement pour exiger l'indépendance nationale.

L. A.

REPÈRE

En collaboration avec la Cour constitutionnelle

Une formation au profit des médias sur la couverture de l'élection présidentielle

Le ministère de la Communication prévoit l'organisation de sessions de formation sur la couverture de l'élection présidentielle, au profit des médias et ce, en collaboration avec la Cour constitutionnelle, a indiqué jeudi un communiqué du ministère. «Le ministère de la Communication envisage d'organiser, en collaboration avec la Cour constitutionnelle, des sessions de formation sur la couverture de la prochaine élection présidentielle, en vue de diffuser une culture constitutionnelle, juridique et professionnelle au sein des médias, à l'effet de couvrir cette échéance», lit-on dans le communiqué.

A cette occasion, le ministère invite les médias souhaitant bénéficier de ces formations à inscrire les journalistes concernés en envoyant leurs noms à l'adresse électronique suivante: Ces4@ministere-communication.gov.dz, conclut la même source.



Dans le défilé, le mot d'ordre qui a dominé est el istiqlal, l'indépendance. A Sétif, le jeune Saâl Bouzid a été tué parce qu'il a refusé de lâcher le drapeau algérien qu'il tenait à la main.

L'armée française aidée par les milices de colons a organisé une répression sauvage. Henri Alleg (La guerre d'Algérie, tome 1) rapporte un témoignage bouleversant : «Les légionnaires prenaient les nourrissons par les pieds, les faisaient tourner et les jetaient contre les parois de pierre où leur chair s'éparpillait sur les rochers».

Les corps de prisonniers algériens exécutés par rangées, dans le dos, étaient précipités du haut d'une falaise.

Lakhdar A.

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

Entrée, sans l'obtention préalable d'un visa, des Algériens établis à l'étranger Les représentants de la communauté nationale à l'étranger saluent la décision du chef de l'Etat

Les députés, représentants de la communauté nationale à l'étranger ont salué, avant-hier jeudi la décision du président de la République Abdelmadjid Tebboune, de faciliter le déplacement des Algériens établis à l'étranger.

« La décision du président de la République visant à permettre aux Algériens résidant à l'étranger, titulaires de passeports étrangers valides jusqu'au 31 octobre 2024, d'entrer et de sortir, de façon exceptionnelle, du territoire national sans l'obtention préalable d'un visa, confirme à nouveau le grand intérêt que porte le chef de l'Etat aux membres de la communauté nationale », a indiqué à l'APS, le député Toufik Khedim, représentant de la communauté algérienne établie en France, membre la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à l'APN. Les instructions données par le président de la République, a-t-il poursuivi, permettront aux



Les instructions du Président sur les procédures d'amélioration des services consulaires, répondent aux aspirations de la communauté nationale à l'étranger. (Photo : D.R)

membres de la communauté nationale de planifier, à leur aise, leur retour au pays pour l'été 2024. Faisant savoir que la même décision et les instructions auront, sans doute, un impact positif sur l'opération d'organisation au niveau des consulats d'Algérie. En ce sens, a-t-il dit, que la charge habituelle sera allégée.

« La prise en charge de la question de facilitation du déplacement vers le pays pour les membres de la communauté nationale établis à l'étranger, tant soulevée auparavant par leurs représentants à l'APN, s'est réellement concrétisée par les instructions données par le président de la République », a-t-il ajouté. Pour sa part, le député de la diaspora nationale de la circonscription Amérique et reste de l'Eu-

rope, Rahmani Faris a estimé que la décision du chef de l'Etat, vient à point nommé, en ce sens, a-t-il indiqué, que le problème qui aurait pu résulter du grand nombre de demandes de renouvellement de passeports, a été résolu grâce à la décision sage du Président, de remplacer les passeports expirés, en présentant, à titre exceptionnel, la carte d'identité biométrique.

« Cette décision garantira au citoyen algérien le droit de voyager qui est consacré dans la Constitution », a-t-il poursuivi. Affirmant que les instructions du président de la République sur les dispositions et procédures d'amélioration des services consulaires, répondent aux aspirations de la communauté nationale à l'étranger, et devraient avoir un impact

positif sur la qualité des prestations qui leur sont prodiguées.

Le député représentant la communauté nationale de la quatrième circonscription (les deux Amériques, Canada et le reste de l'Europe), Ibrahim Dekhinat, a de son côté, salué ces instructions, assurant que celles-ci coïncident avec l'expiration de la première vague de passeports biométriques algériens, soit 10 ans après l'émission des premiers documents de ce type.

Ce qui, a-t-il observé, aurait entravé leurs déplacements vers leur pays, et la décision prise par le président de la République a anticipé ce problème. Se réjouissant des facilités annoncées qui permettent de présenter un passeport étranger en cours de validité, accompagné de la carte d'identité nationale biométrique électronique, même si elle a expiré, ou de présenter un passeport étranger en cours de validité, accompagné d'un passeport algérien biométrique expiré.

Mercredi, le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a porté à la connaissance des citoyens algériens résidant à l'étranger et titulaires de passeports étrangers valides qu'ils peuvent, jusqu'au 31 octobre 2024, entrer et sortir, de façon exceptionnelle, du territoire national, sans l'obtention préalable d'un visa, dans les deux cas suivants, la présentation d'un passeport étranger valide, avec une pièce d'identité nationale biométrique, même si elle n'est plus valide, ou la présentation d'un passeport étranger valide, avec un passeport biométrique algérien expiré, et ce, sur instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Rabah Mokhtari

Laid Rebiga à l'occasion de la Journée nationale de la Mémoire

Poursuivre les efforts en matière de valorisation des éléments de la mémoire nationale

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, a appelé, mercredi, à partir de Béjaïa, à la persévérance et à la poursuite des efforts en matière de valorisation des éléments de la mémoire nationale et de consolidation des composantes de l'identité nationale enracinée. «Le peuple algérien a enduré des épreuves d'une cruauté et d'une intensité sans pareilles, et sa lutte contre le colonialisme n'a jamais cessé depuis que ce dernier a foulé le sol de cette terre pure. Il a été victime de toutes sortes de crimes, allant des atteintes à sa dignité à la confiscation de ses droits fondamentaux, en passant par la tentative d'aliéner son identité et ses fondements civilisationnels», a-t-il indiqué. Soulignant que ces pratiques resteront à jamais une marque d'infamie dans l'histoire de leurs auteurs.

Présidant les célébrations commémorant la Journée nationale de la mémoire (8 mai de chaque année), à l'endroit historique dit "Chaabet El Akhra" dans la commune de Kheratta à Béjaïa, Laïd Rebiga, a affirmé que la préservation de la mémoire nationale constituait un devoir sacré et l'une des composantes de l'identité nationale.

«Le président de la République accorde un intérêt majeur au dossier de la mémoire pour que les valeurs restent présentes aux esprits, avec leurs dimensions et leurs significations», a fait savoir le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit. Saluant les habitants de cette wilaya historique, ses Moudjahidine et les enfants de ses Chouhada,

Laïd Rebiga a fait remarquer que la future équation d'existence dans le contexte de la conjoncture actuelle complexe, repose sur la renaissance de l'homme et sur sa préparation basée sur des visions authentiques à partir desquelles il puise les valeurs et les principes nationaux, dans le but d'atteindre une vision prospective avisée, pour servir la patrie. Soulignant, au passage que cette vision perspicace a instauré l'Etat de droit, et a réuni les conditions de la relance économique et du développement social à travers des stratégies et des programmes clairs, au service du citoyen, qui sont en cours de réalisation, de manière rigoureuse, à travers le pays.

Relevant que tous cela émane de la fidélité aux valeurs de notre mémoire nationale, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droits a rappelé les épreuves endurées.

«Cette épreuve constitua le dernier référendum où le peuple décida d'accéder à sa liberté et de déterminer son destin», a poursuivi le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droits.

Auparavant, le drapeau national a été, à cette occasion, hissé, la Fatiha récitée et une gerbe de fleurs déposée sur le lieu historique "Chaabet El Akhra" qui, il y a 79 ans, fut le théâtre d'un des crimes odieux perpétrés par le colonisateur français contre les Algériens, où des centaines d'entre eux furent exécutés.

Rabah M.

OUM EL-BOUAGHI

Deux enseignantes lâchement agressées

Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale

Alors qu'elles se dirigeaient à bord d'un autocar vers l'école située à "Mechta-El Manchar" dans la commune de Ain-Babouche, wilaya d'Oum El-Bouaghi, deux enseignantes ont fait l'objet d'une lâche agression par un individu qui a pris la fuite. Selon les premières informations, l'une des enseignantes a été grièvement blessée à l'avant-bras gauche par une arme blanche utilisée par l'assaillant. La seconde institutrice n'aurait pas été blessée mais a subi des troubles du stress post-traumatique (TSPT). Les deux institutrices furent évacuées vers la polyclinique d'Ain Babouche où elles avaient été prises en charge par le corps médical et paramédical et par les médecins de cet hospice. Des soins ont été prodigués à l'enseignante blessée qui a nécessité la pose de pas moins de 10 points de suture. La victime a été gardée durant quelques heures au niveau de la salle de déchocage alors que l'autre institutrice a été prise en charge par une psychologue. Sur instruction du wali d'Oum-El Bouaghi, une délégation conduite par le secrétaire général s'est rendu à la polyclinique d'Ain Babouche. Sur place, le secrétaire général de la wilaya d'est enquis de l'état de santé des deux enseignantes. Après les soins prodigués au niveau de cette polyclinique, les deux victimes furent orientées vers l'hôpital "Mohamed-Boudiaf" du chef-lieu de wilaya Oum El Bouaghi. Constatant certainement que les deux enseignantes ont été prises en charge correctement et avaient reçu les soins adéquates de qualité, les médecins de l'hôpital d'Oum El-Bouaghi auraient jugé que le transfert des victimes n'était pas nécessaires, a-t-on appris. Les deux enseignantes furent, une nouvelle fois réévacuées vers la polyclinique d'Ain Babouche où elles avaient reçu les traitements et certificats nécessaires avant de regagner leurs domiciles. Pour l'instant, rien n'a filtré sur les circonstances et le mobile exact de cette agression. Au moment, où nous mettons sous presse, l'agresseur demeure toujours en fuite et activement recherché. Une enquête a été ouverte par les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Oum El-Bouaghi pour élucider cette affaire

Moncef Redha



BRÈVE

Moudaf

Les mesures du président de la République saluées

Le secrétaire général du Mouvement Dynamique des Algériens en France (Moudaf), Nasser Khabat, a salué les dernières mesures décidées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur des citoyens établis à l'étranger, soulignant qu'elles traduisent l'intérêt qu'il porte à la communauté nationale à l'étranger. Dans une déclaration à l'APS, M. Khabat a affirmé que «le Moudaf, à l'instar de l'ensemble des membres de la communauté résidant à l'étranger, accueille avec enthousiasme les dernières dispositions annoncées par le président de la République, notamment celles relatives à l'allègement des conditions de voyage en faveur des membres de cette communauté». Exprimant sa reconnaissance pour l'«ensemble des dispositions prises dans l'intérêt de cette communauté», le secrétaire général du Moudaf a relevé que ces nouvelles dispositions «confortent l'intérêt singulier que porte le président de la République à l'égard des membres de la communauté nationale établie à l'étranger». En vertu de ces mesures, les citoyens algériens résidant à l'étranger et titulaires de passeports étrangers valides peuvent, jusqu'au 31 octobre 2024, entrer et sortir, de façon exceptionnelle, du territoire national sans l'obtention préalable d'un visa, dans les deux cas suivants : la présentation d'un passeport étranger valide, avec une pièce d'identité nationale biométrique, même si elle n'est plus valide, ou la présentation d'un passeport étranger valide, avec un passeport biométrique algérien expiré.

Agence

La réduction des importations a fait l'objet d'attaques diffamatoires

Zitouni tire à boulets rouges contre les cercles régionaux et étrangers

Que cela en déplaie ou pas, l'Algérie souveraine et n'irritant aucune dette extérieure a réduit à moitié presque le nombre des importateurs passant de 13.500 en 2019 à 7.700 en 2023, chose que certaines organisations régionales et sphères étrangères, en situation économique et commerciale critique et prises par le taux très élevé de l'inflation mondiale causés par les effets de la guerre en Ukraine, n'arrivent pas à avaler en se lançant dans une sale campagne calomnieuse contre l'Algérie allant jusqu'à même soulever des restrictions des importations de l'État algérien.



«L'Algérie entendait encadrer les opérations d'importation et les rationaliser et non les geler comme l'avait prétendu certaines organisations régionales...» (Ph.:D.R)

La réponse algérienne face à ces critiques diffamatoires étrangères ne se fait pas tarder, elle fut délivrée, avant-hier jeudi, par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, lors de son intervention accordée au cours d'une séance plénière consacrée aux questions orales des membres du Conseil de la nation, lorsque le membre du Gouvernement a déclaré, haut et fort, que « l'Algérie entendait encadrer les opérations d'importation et les rationaliser et non les geler comme l'avait prétendu certaines organisations régionales et des sphères étrangères, cherchant à exercer des pressions sur l'Algérie et à épuiser ses capacités en devises et, surtout pour qu'elle revienne sur certaines de ses décisions souveraines. Certaines parties ont créé une grande agitation médiatique en parlant de la fermeture du com-

merce extérieur de l'Algérie ainsi que des restrictions des importations, alors que nous importons pour une valeur de 44 mds usd, ce qui signifie que ces propos sont totalement infondés. Il est clair que nous sommes ciblés, et nous ne pouvons pas avoir la souveraineté sur nos décisions politiques sans avoir la souveraineté sur nos décisions économiques », affirme-t-il.

Devant l'écoute attentif des sénateurs, Tayeb Zitouni dira que « ces mesures prises à l'égard des importateurs ont permis de contribuer au développement et de diversifier le tissu économique du pays, et de transformer de

nombreux importateurs en fabricants et même en exportateurs, notamment dans certaines industries agro-alimentaires, ce qui a permis la création de milliers de postes d'emploi », dira le ministre du Commerce, Tayeb Zitouni. Démentant formellement ce qui a été dit et rapporté par certaines organisations régionales et des sphères étrangères sur l'interdiction par l'Algérie au recours de l'importation et condamnant haut et fort les pressions exercées par certains cercles étrangers, Tayeb Zitouni a souligné que « grâce aux mesures de régulation et de rationalisation des importations, la facture d'importation a baissé

à 44 milliards USD en 2023 contre 60 milliards USD enregistrés auparavant, ce qui a mis l'Algérie à l'abri des endettements extérieurs et le recours au financement non conventionnel », a fait observer le ministre du Commerce.

Mieux, Tayeb Zitouni a fait part d'une autre baisse de la facture d'importation prévue pour l'année 2024, « ce qui reflète l'adoption d'une politique économique intégrée, et non pas une politique d'austérité », selon le ministre. Parlant de chiffres, Tayeb Zitouni a précisé que le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations « avait traité en 2023, 32.550 factures de 7.772 importateurs, d'une valeur avoisinant les 14 milliards USD, soit une augmentation de 38% par rapport à 2022 », dit-il devant les nombreux sénateurs présents à la salle.

D'autre part, et durant son exposé fait devant le Conseil de la nation, le ministre du Commerce a évoqué, avant-hier jeudi à Alger, un plan « complet et global » pour contrôler les prix. Tout en soulignant une augmentation de la valeur de la monnaie nationale grâce au développement des exportations algériennes, Tayeb Zitouni a révélé, aussi, un début de la baisse de l'inflation et l'abondance de produits de large consommation sur les marchés nationaux.

Deux points positifs auxquels s'ajoutent, dira le ministre, une lutte sans répit contre le phénomène de la contrefaçon. Sur ce plan, Tayeb Zitouni a fait savoir que 17 plaintes contre la contrefaçon ont été déposées en 2023 par les opérateurs économiques auprès des services de contrôle relevant du secteur, dont sept concernent des produits alimentaires.

Sofiane Abi

Banques publiques

Le ministère des Finances à la recherche des administrateurs indépendants

Afin d'impulser une nouvelle dynamique au sein de ses Conseils d'administration relevant des six Banques publiques, le ministère des Finances s'apprête, dès demain dimanche, à recruter de nouveaux administrateurs indépendants à travers un avis d'appel qui sera publié à cette occasion sur son site électronique, a fait savoir, avant-hier, un communiqué de la tutelle.

En effet, le communiqué du ministère des Finances rendu public avant-hier, a proposé des postes de travail au profit des administrateurs indépendants au niveau des Conseils d'administration respectivement au niveau des Banques publiques qui sont : la BNA, BEA, BADR, BDL, CPA et CNEP-Banque à travers le lancement, sur son site internet, d'un avis d'appel à candidature accompagné de termes de référence, « à compter du 12 mai 2024 », précise la même source.

Aussi, le ministère des Finances a annoncé que lors de l'assemblée générale tenue en juin 2021, deux administrateurs indépendants avaient été déjà désignés au niveau dudit

Conseil d'administration, « suite à un processus de sélection objectif et transparent visant l'adoption des bonnes pratiques de gouvernance qui s'inscrit dans le cadre de la réforme bancaire et financière », a fait observer le ministère des Finances.

Toujours selon le ministère, le lancement de ce nouveau processus, qui intervient à l'issue d'un mandat de trois années, fait suite à une évaluation de la contribution de ces administrateurs indépendants aux travaux des Conseils d'administration de ces banques publiques. Dans ce cadre, le retour d'expérience a démontré, indique le ministère des Finances, que l'introduction d'administrateurs indépendants a impulsé « une nouvelle dynamique » au niveau des banques publiques, souligne ledit communiqué.

En effet, « l'apport des administrateurs indépendants a été appréciable à travers l'intensité des échanges au niveau des Conseils d'administration et le partage d'expériences ayant contribué à l'amélioration des pratiques et de l'action de ces banques », affirme le bul-

letin d'information du ministère des Finances. A noter que cette procédure s'articule autour d'un appel à candidature « sur la base de termes de référence précis, alignés sur les normes appliquées au niveau international, ainsi que sur les expériences des pays dont les économies sont proches de celle de notre pays, reposant sur des critères de compétence, de probité et d'absence de conflit d'intérêt », explique le département ministériel. Aussi, la sélection sera à la charge d'une commission composée des personnalités académiques, ayant « une autorité morale et des compétences reconnues dans le domaine économique, juridique et financier et des cadres du ministère des Finances », a prescrit la même source. Enfin, le ministère des Finances a éclairé que « l'accession des candidats retenus à l'issue de ce processus de sélection, sera formalisée à l'occasion des Assemblées générales ordinaires des banques publiques qui seront tenues avant le 30 juin prochain », conclut le communiqué du ministère des Finances.

S. Abi

VISITE

ONS

Faid insiste sur l'amélioration de la qualité des données

Le ministre des Finances, Laaziz Faid a insisté, jeudi à Alger, sur l'amélioration de la qualité des données de l'Office national des statistiques (ONS), tout en assurant leur conformité aux normes internationales, a indiqué un communiqué du ministère. Le ministre s'est exprimé lors d'une visite qu'il a effectuée au siège de l'ONS, en présence des directeurs généraux (DG) du ministère des Finances et du DG de l'Office, et ce, « dans le cadre du suivi de la prise de mesures correctives et rapides à même de garantir la mise en place de politiques publiques basées sur des données statistiques fiables », précise le communiqué. Dans une allocution prononcée devant les cadres de l'ONS, le ministre a appelé à « l'amélioration de la qualité des données, à travers l'activation des outils de travail statistique pour développer les opérations et les méthodes statistiques en vue de garantir la fiabilité des données produites, tout en assurant l'application des normes internationales en termes d'élaboration des statistiques ». Il a également souligné la nécessité de « développer l'infrastructure, de codifier les opérations pour garantir un environnement de travail propice, et d'améliorer les opérations internes afin d'atteindre un maximum d'efficacité et de précision dans la production de données », relevant par la même l'impératif de « mobiliser toutes les compétences en vue de relancer le secteur et de réaliser les objectifs escomptés », ajoute la même source. M. Faid a donné des instructions aux responsables de l'Office à l'effet de « poursuivre la reconstitution la base de données, de publier les résultats du Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH), de lancer l'enquête sur le terrain, y compris l'enquête nationale sur l'emploi pour l'année 2024, et de rendre public les statistiques de l'état civil pour les années 2020-2023 ». Evoquant l'achèvement du 6^e RGPH, le ministre a indiqué que le Premier ministre avait donné son accord pour prolonger les contrats de travail des agents contractuels, ajoutant qu'un « projet d'arrêté interministériel fixant les effectifs et la durée des contrats des agents contractuels exerçant dans le cadre de la mise en œuvre de cette opération, sera adopté dans les prochains jours ». Cette démarche répond à « l'importance cruciale que revêt cette opération pour la collecte des données sociales, démographiques et économiques », explique le ministère des Finances. Le ministre a estimé que la réintégration de l'ONS dans le secteur des finances était « un retour à la normale », soulignant « l'importance capitale de cette mesure pour le secteur, étant un organe central de production et de publication de données statistiques exactes ».

Agence

INFO/EXPRESS

Un pas de plus dans l'horreur
Des corps «sans tête» exhumés d'un nouveau charnier à Al-Shifa

Et un pas de plus dans l'horreur absolue d'un génocide dont l'Occident, drapé dans son étendard démocratique entaché de sang, se refuse à prononcer le nom ! La macabre découverte d'une troisième fosse commune à l'intérieur du complexe hospitalier d'Al-Shifa, totalement dévasté, porte désormais à sept (au moins à sept) le nombre de charniers laissés par Israël dans son sillage sanguinaire, au coeur de l'enclave martyre de Gaza. Comble de la barbarie, sur les 49 corps de Palestiniens (patients, femmes et enfants) qui ont été exhumés à ce jour, plusieurs étaient sans tête, ainsi que l'a révélé avec effroi le service de presse du gouvernement de Gaza. « Une troisième fosse commune a été trouvée à l'intérieur du complexe hospitalier Al-Shifa. Jusqu'ici 49 corps en ont été extraits, dont certains d'entre eux étaient sans tête ». De son côté, Motassem Salah, un responsable du service d'urgence de l'hôpital, apportait une précision glaçante : « certains corps sont décomposés ».

Astrazeneca retire son vaccin contre le Covid face au «déclin de la demande»

Le géant pharmaceutique britannique Astrazeneca a annoncé mercredi qu'il retirait de la vente son vaccin contre le Covid-19 Vaxzevria, l'un des premiers mis sur le marché pendant la pandémie, citant une chute de la demande. Le groupe fait état d'un « surplus de vaccins mis à jour » face aux différents variants du virus et un « déclin de la demande pour le Vaxzevria, qui n'est plus fabriqué ou distribué », dans un communiqué. « AstraZeneca a par conséquent pris la décision d'engager le retrait de l'autorisation de marketing du Vaxzevria en Europe », selon ce communiqué reçu mercredi par l'AFP. L'autorité européenne du médicament, l'EMA, a écrit mardi sur son site que l'autorisation de vente du Vaxzevria avait été retirée « à la demande du détenteur de l'autorisation de marketing », à savoir le laboratoire pharmaceutique. Le groupe va aussi « travailler avec les autres régulateurs dans le monde pour engager le retrait d'autorisations de marketing pour le Vaxzevria là où il n'y a pas de future demande attendue pour le vaccin ». Dans son communiqué, Astrazeneca dit vouloir « conclure ce chapitre ». Une source proche d'Astrazeneca a souligné auprès de l'AFP qu'il n'y avait « plus eu de ventes depuis un certain temps ».

Diabète

Les laboratoires Salem lancent deux nouveaux dispositifs médicaux

Les laboratoires Salem ont organisé, hier à Alger, un symposium intitulé « Le diabète sous un nouveau jour », dédié à la formation de plus de 220 médecins spécialistes en endocrinologie, médecine interne, en pédiatrie et médecins généralistes option diabétologie, venus des différents wilayas du pays.



■ Laboratoires Salem.

Engagés à introduire des technologies de pointe en Algérie, les laboratoires Salem ont présenté deux nouveaux dispositifs médicaux : Le CGM « Sibionics® » et la nano pompe à insuline Medtrum TouchCare®, deux solutions innovantes pour contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de diabète.

Cet événement scientifique a été animé par le Pr. Rachid Malek, chef de service de médecine interne au CHU de Sétif, Président de la Société algérienne de médecine interne (SAMI); le Pr. Nassim Nouri, chef de service d'endocrinologie et maladies métaboliques au CHU Ben Badis de Constantine; le Pr. Houssein Baghous, spécialiste en endocrinologie et maladies métaboliques au service de diabétologie au CHU Mustapha Bacha; le Pr. Amar Tebaibia,

chef de service de médecine interne à l'EPH Birtraria, président de la Société Algérienne d'Obésité et des Maladies Métaboliques (SAOMM) ainsi que le Pr. Bogdan Nicolescu-Catargi, service de maladies métaboliques (CHU Bordeaux). Ces éminents spécialistes ont discuté des avantages offerts aux patients diabétiques ainsi que des recommandations internationales concernant l'intégration de la pompe à insuline dans la prise en charge du diabète. Ils ont également abordé l'état des lieux en Algérie en matière d'outils modernes d'autosurveillance glycémique et d'insulinothérapie.

Précédé par une conférence de presse, cet événement a été également l'occasion de partager des connaissances et de présenter de nouveaux dispositifs médicaux modernes visant à améliorer la qualité de vie des

patients diabétiques. Forts d'une production de plus de 30 millions de boîtes de médicaments en 2023, les Laboratoires Salem ont ainsi dévoilé leurs deux nouveaux dispositifs médicaux : Sibionics® et Medtrum TouchCare, ainsi que leur produit de bandelettes « Check 3® ». Ils ont présenté l'intégration de la pompe à insuline dans le traitement du diabète, son impact sur l'amélioration des résultats cliniques, l'interprétation des profils glycémiques ainsi que l'utilisation de leurs applications respectives. Un contrôle glycémique continu avec le Sibionics® Le CGM Sibionics® est un dispositif médical doté d'une alarme qui prévient les utilisateurs en cas d'hypoglycémie, et indique les différentes tendances du glucose en temps réel. Il contribue ainsi à prévenir les éventuelles complications à moyen et long terme et permet une

détection des tendances et des fluctuations du glucose, toutes les 5 minutes à raison de 288 mesures glycémiques par jour, pendant 14 jours.

Medtrum TouchCare®: Une nano-pompe à insuline pour un équilibre glycémique intelligent

Medtrum TouchCare® est un dispositif médical sous forme de patch miniaturisé portable autoadhésif en contact du corps. Medtrum TouchCare® est programmable pour administrer de l'insuline en continu. Elle permet une infusion très précise d'insuline à un débit de 0,05 unités/heure. Cette nano pompe à insuline permet également de réduire le nombre des injections répétées, notamment chez les enfants. Cette pompe est pilotable via le PDM fourni ou une application mobile nommée « Easy-Patch ».

Bandelettes «Check 3®»: efficacité et fiabilité

Les laboratoires Salem sont les premiers producteurs de bandelettes de glycémie en full process en Algérie et en Afrique du nord depuis 2018. Check 3® est une solution pour les patients diabétiques permettant des résultats glycémiques de précision de pointe, dotée d'un grand écran facilitant la lecture des données et d'une mémoire de 800 résultats. ■

Declassified

L'armée britannique a mené 200 missions d'espionnage sur Ghaza en soutien à Israël

Le site britannique Declassified a révélé mercredi que « l'armée britannique a effectué 200 missions d'espionnage au-dessus de la bande de Gaza afin de soutenir Israël ». Selon le site internet, des avions espions britanniques ont enregistré environ 1000 heures d'images au-dessus de Gaza, y compris le jour où Israël a assassiné trois travailleurs humanitaires britanniques. Il a ajouté « qu'il a été révélé que la Royal Air Force a effectué 200 vols de reconnaissance au-dessus de Gaza depuis décembre 2023 », notant que « le nombre inhabituel de missions au cours des 5 derniers mois a atteint plus d'un vol par jour et se poursuit avec l'invasion israélienne de la ville de Rafah ». Declassified a noté que « le mois de mars a été

marqué par le plus grand nombre de vols d'espionnage britanniques au-dessus de Gaza, avec 44 missions ». Dans le même contexte, le site Declassified a révélé plus tôt que « le ministère britannique de la Défense, a accueilli des membres des forces israéliennes afin de suivre des entraînements ». Le site internet a indiqué que le ministre de la Défense du gouvernement britannique, James Hebbey, a reconnu devant le Parlement, en réponse à une question écrite du député du parti ALBA, Kenny MacAskill, « qu'Israël est représenté par des membres des forces armées à son ambassade au Royaume-Uni et en tant que participants aux cours de formation dirigés par le ministère britannique de la Défense ». Il convient de noter

que « 600 avocats, universitaires et juges à la retraite, dont 3 anciens juges, de la Cour suprême britannique, ont mis en garde le gouvernement contre toute violation du droit international en continuant à armer l'occupation israélienne », selon le journal britannique The Guardian. Des avocats, universitaires et juges britanniques ont envoyé une lettre de 17 pages, qui fait également office d'avis juridique, au Premier ministre britannique, Rishi Sunak. Début avril, l'occupation israélienne a pris pour cible les membres de l'équipe de secours de World Central Kitchen, alors qu'ils travaillaient à livrer de la nourriture dans la bande de Gaza, dont 3 travailleurs de nationalité britannique. ■

INFO/EXPRESS

Oum El-Bouaghi
Saisie de 4,8 kilogrammes de kif traité, 6320 comprimés de psychotropes et 10 grammes de cocaïne en un mois

Le bilan du mois d'avril 2024 relatif aux activités de la sûreté de wilaya qui nous est communiqué le 9/5/2024 par la cellule de communication fait état de 547 affaires impliquant 546 individus pour divers délits. En position, on relève que se sont les crimes contre les vols, les biens et les personnes qui constituent l'essentiel des atteintes avec 374 cas soit 68, 37% suivis de celles des crimes économiques et financières, des biens publics, des atteintes aux mœurs et aux familles et les cybercriminalités (électronique). Concernant la lutte contre le trafic de drogue, 57 affaires ont été traitées et 82 individus ont été arrêtés pour détention de 4,8 kilogrammes de kif traité, 6320 comprimés de psychotropes de différentes marques et 10 grammes de cocaïne. A signaler qu'un plan de sécurité a été mis en place durant le mois d'avril et ce à l'occasion de l'Aïd El Fitr 2024 avec renforcement des moyens humains et matériels à travers les 29 communes de la wilaya qui a permis la sécurisation des citoyens et de leurs biens ainsi que la fluidité de la circulation routière.

A Remache

Huile d'olive
«Dahbia» remporte une nouvelle médaille d'or au Danemark

L'huile d'olive algérienne « Dahbia » produite à Aïn Ouassara (Djelfa) a remporté une nouvelle médaille d'or lors d'un concours international à Copenhague (Danemark), a fait savoir ce jeudi l'investisseur agricole et promoteur de cette marque, Hakim Alileche. Mercredi, la marque a annoncé sur sa page Facebook avoir décroché une médaille d'or dans un concours international organisés à Genève (Suisse). « Ces deux prix ont été obtenus suite à la participation de la marque d'huile d'olive «Dahbia» à des concours internationaux sur l'huile d'olive extra vierge. La 1^{re} médaille d'or a été obtenue au concours international et européen de l'huile d'olive extra vierge (EIOOC) de Genève (Suisse), tandis que la 2^{ème} a été remportée dans un autre concours à Copenhague (Danemark) », a précisé Hakim Alileche dans une déclaration à l'APS. Il a souligné que l'encadrement de ces concours auxquels sa marque a participé est assuré par « des experts en dégustation de renommée mondiale, qui imposent la participation d'un produit de très haute qualité répondant à des normes internationales, dont les résultats sont attestés en laboratoire après des analyses rigoureuses ». A noter que l'huile d'olive « Dahbia » a déjà été distinguée à plusieurs reprises, l'année dernière, notamment à Tokyo (Japon), Oslo (Norvège), Turquie et Athènes (Grèce), aux Etats Unis d'Amérique (USA) et à Dubaï (Emirats arabes unis). Hakim Alileche a été honoré, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec nombre d'investisseurs agricoles, lors des assises nationales agricoles de février 2023, rappelle-t-on. ■

ONU

L'AGNU votera une résolution soutenant la reconnaissance de la Palestine en tant qu'État membre à part entière

L'AGNU votera une résolution soutenant la reconnaissance de la Palestine en tant qu'État membre à part entière. L'Assemblée générale des Nations Unies s'apprête à voter aujourd'hui une résolution soutenant la reconnaissance de la Palestine en tant qu'État membre à part entière, à l'instar des autres nations du monde.



■ Assemblée générale des Nations unies.

Le vote sur la résolution aura lieu à 10 heures du matin, heure de New York, servant d'enquête mondiale sur le soutien à la demande d'adhésion à part entière de la Palestine à l'organisation internationale.

Le projet de résolution détermine qu'un État de Palestine est qualifié pour devenir membre, recommandant que le Conseil de sécurité de l'ONU réexamine favo-

ramblement sa demande d'adhésion à part entière. L'adoption de la résolution nécessite un vote des deux tiers de l'Assemblée générale des Nations Unies, ce qui signifierait l'éligibilité de la Palestine à devenir un État membre à part entière, renforçant ainsi son statut juridique au sein de l'ONU et de ses organisations affiliées. Plus tôt ce mois-ci, la Palestine a soumis une demande au

Conseil de sécurité pour reconsidérer sa candidature de 2011 à l'adhésion à part entière à l'ONU. Les États-Unis ont exercé leur droit de veto le 18 avril pour empêcher la Palestine d'obtenir une adhésion à part entière. A cette époque, une résolution présentée par l'Algérie, recommandant à l'Assemblée générale d'accepter l'État de Palestine comme membre des Nations

Unies, avait été soutenue par 12 des 15 membres du Conseil de sécurité, les États-Unis s'y étant opposés et la Grande-Bretagne et la Suisse s'abstenant. Actuellement, la Palestine détient le statut d'État observateur, une désignation accordée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2012.

Wafa

Ghaza

80 000 personnes quittent Rafah après l'intensification des attaques de l'entité sioniste

Quelque 80 000 personnes ont quitté la ville de Rafah, au sud de la bande de Ghaza, où l'entité sioniste a intensifié ses attaques dans le cadre de sa guerre génocidaire qui se poursuit depuis le 7 octobre 2023, indique jeudi les Nations Unies. Par le biais d'un communiqué, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a déclaré que les Palestiniens de Ghaza étaient soumis à "une nouvelle migration forcée". Depuis le 6 mai, lorsque les forces sionistes ont intensifié leurs opérations militaires, «environ 80 000 personnes ont quitté Rafah à la recherche d'un abri ailleurs», indique le communiqué. Le communiqué souligne que les familles

palestiniennes de la région se trouvent dans une situation très difficile en raison des attaques contre Rafah, ajoutant que «nulle part n'est sûr. Nous avons besoin d'un cessez-le-feu immédiatement». L'armée sioniste a émis lundi dernier des ordres d'évacuation immédiats pour les Palestiniens des quartiers Est de Rafah et les a appelés à se déplacer vers la ville d'al-Mawasi, dans le sud de Ghaza, en prévision d'une attaque terrestre de grande ampleur.

La guerre génocidaire sioniste à Ghaza, qui en est à son 7e mois, a fait 34.904 martyrs parmi les Palestiniens, dont au moins 14 944 enfants et 9 849 femmes, selon le dernier bilan des autorités palestiniennes.



Premier ministre slovène : «Nous avons commencé la procédure de reconnaissance de l'Etat palestinien»

Le Premier ministre slovène Robert Golub a déclaré que le gouvernement slovène avait entamé, jeudi, la procédure de reconnaissance de l'État

palestinien, comme une forme de pression pour mettre fin à la guerre à Gaza, mettant ainsi en œuvre une mesure annoncée en mars dernier. Sur

le compte du gouvernement sur la plateforme X, Golub a déclaré que «les horreurs que nous voyons tous les jours à Gaza sont inacceptables et doivent

cesser», ajoutant: «J'appelle Israël à cesser immédiatement ses attaques contre Gaza et à revenir à la table des négociations».

51 ans après la création du Front Polisario

Plusieurs réalisations sur le chemin de la lutte pour la libération

Le peuple sahraoui célèbre, vendredi, le 51e anniversaire de la création du Front populaire de libération de Saguia El-Hamra et Oued Ed-Dahab (Front Polisario), dans un contexte marqué par des mutations internationales et régionales inédites, ayant conduit à une plus large adhésion populaire aux objectifs et idéaux du Front qui a accompli plusieurs réalisations sur le terrain dans le cadre de l'établissement d'un projet de libération ayant donné un nouveau souffle à la question sahraouie à tous les niveaux. Après des décennies de résistance pacifique, réprimée à maintes reprises par les autorités coloniales espagnoles, et dans le cadre de la reconnaissance par l'Organisation des Nations Unies (ONU) de la légitimité de sa lutte pour l'autodétermination et la liberté, le peuple sahraoui a pris conscience de l'impératif d'intensifier le combat dans le cadre d'un mouvement de libération nationale et d'opter pour la lutte armée pour la libération. Ainsi, le Front Polisario est créé, le 10 mai 1973, pour devenir l'unique représentant légitime du peuple sahraoui. Dès sa création, le Front Polisario a amorcé une étape charnière dans l'histoire de la lutte du peuple sahraoui en décidant, le 20 mai 1973, de déclencher la lutte armée, pour affirmer l'attachement du peuple à sa juste cause et annoncer la rupture avec une période de domination coloniale, s'élevant ainsi en modèle de lutte parmi les mouvements de libération de par le

monde aspirant à s'affranchir du joug colonial. L'anniversaire de création du Front intervient, 51 ans après une lutte continue sur tous les fronts, où la douleur des Sahraouis s'est mêlée à leurs espoirs, résolus à aller de l'avant pour arracher leur indépendance, a déclaré à l'APS, le Conseiller du président sahraoui, Bachir Moustapha Seyed. Pour M. Bachir, cet anniversaire «constitue une halte importante pour la lutte, procédant de la conviction immuable que les sacrifices sont incontournables pour libérer le pays et réaliser le rêve du peuple sahraoui, celui de construire son État indépendant et souverain et de parachever le processus de décolonisation de l'Afrique. Le bilan de plus d'un demi siècle de résistance et de lutte sur tous les fronts représente, aux yeux du Conseiller sahraoui», un acquis important pour le peuple sahraoui, sous la direction du Front Polisario, à la lumière des grandes réalisations accomplies sur la scène militaire, de la consolidation des fondements de l'Etat sahraoui moderne avec toutes ses institutions et de l'élargissement du champ de lutte nationale, d'autant que la République sahraouie est un membre fondateur de l'Union africaine (UA), une réalité nationale, régionale et internationale incontestable et un Etat ayant établi de nombreuses relations à travers le monde". Le peuple sahraoui poursuit aujourd'hui, sous la direction du front Polisario,

sa lutte, en ciblant les positions et les retranchements des soldats de l'occupant marocain, depuis la décision de la reprise de la lutte armée, le 13 novembre 2020, en réponse à la violation flagrante du Maroc de l'accord de cessez-le-feu, jusqu'au recouvrement de la souveraineté nationale sur l'ensemble du territoire du Sahara occidental. «Malgré la grande différence en matière d'effectifs et de matériel dans le passé et le présent, le Front Polisario a réussi à libérer de grandes parties du territoire sahraoui lors de certaines périodes de la lutte armée et continue sa marche pour recouvrer sa souveraineté sur le reste de ses terres», a poursuivi le même responsable. Parmi les acquis les plus importants, a-t-il dit, figure «la mise en échec du plan marocain visant à imposer une occupation permanente des terres sahraouies, notamment après les défaites essuyées en raison des bombardements continus ciblant les retranchements de l'occupant marocain, démontrant ainsi que la partie sahraouie a surpassé la machine de guerre marocaine, comme en témoignent les batailles d'Ezzag et Tan-Tan, entre autres». La décision du Polisario de reprendre la lutte armée a donné un nouveau souffle à la question sahraouie sur le plan diplomatique et médiatique. La décision annoncée par le Front Polisario le 30 octobre 2019, à l'issue de l'adoption de la résolution 2494 (2019) par le Conseil de sécurité,

concernant le réexamen de sa participation au processus de paix des Nations unies, constitue une décision cruciale où le peuple sahraoui a décidé de prendre les rênes et de rompre définitivement avec un processus dont l'objectif est le maintien du statu quo, comme l'avait affirmé le représentant du Front Polisario auprès des Nations Unies et coordinateur avec la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), l'ambassadeur Sidi Mohamed Omar. L'ambassadeur a souligné que la poursuite de la lutte armée et ses répercussions sur le terrain ont donné «un nouveau souffle à la question sahraouie sur la scène diplomatique et médiatique internationale de manière particulière, ayant été traitée sous différents angles par les mass-médias, arabes et étrangères, brisant ainsi le silence international accompagnant la situation de «Ni guerre, ni paix» pour près de trois décennies». Selon le diplomate sahraoui, cette résolution a consolidé, au niveau de l'ONU, la position de la partie sahraouie, étant une résolution juste et nécessaire face à l'intransigeance de l'Etat d'occupation marocain, et face à l'incapacité du Conseil de sécurité à imposer le respect de la mise en œuvre du plan de paix, de même qu'elle a désorienté l'Etat d'occupation et d'autres parties qui misaient sur le blocage du processus.

contribution

Sonatrach

Quels impacts de la proposition d'achat de la société espagnole Naturgy par le groupe Émirati TAQA où Sonatrach est un acteur majeur de l'approvisionnement en gaz naturel du marché espagnol ?



Les Emirats sont déjà présents dans le secteur énergétique espagnol, où leur fonds d'investissement souverain Mubadala Investment Company contrôlent 63% de la compagnie pétrolière Cepsa. Et depuis 2020, Mubadala détient également une participation de 3,1% dans Enagás, la société de transport de gaz naturel et gestionnaire technique du système gazier espagnol, ce qui en fait le cinquième actionnaire.

2.-La proposition d'achat de Naturgy espagnol par le groupe Émirati, TAQA sera-t-elle validée par le gouvernement espagnol ?

Le groupe énergétique émirati, TAQA a confirmé qu'il était en pourparlers avec les principaux actionnaires de la société espagnole, un important client de Sonatrach, pour acheter environ 40% des actions de la société espagnole. Sonatrach est présente avec 3,85% des actions, les autres actionnaires étant notamment le holding espagnol Critería Caixa (27%), le fonds australien IFM (15%), le fonds britannique CVC (20,7%) et le fonds américain GIP (20,6%). Ces discussions pourraient éventuellement mener à une offre publique d'achat totale du groupe énergétique espagnol, dont le groupe Sonatrach détient 4,1% des parts. Les négociations portent sur la cession des parts de Criteria, qui possède 26,7% de Naturgy, ainsi que de trois fonds d'investissement étrangers, notamment le fonds mondial de capital-investissement (CVC) qui détient 20,7%, le fonds d'investissement Global Infrastructure Partners « GIP » (20,6%) et le fonds d'investissement australien IFM Global Infrastructure (15%). Et selon le journal espagnol La Vanguardia, TAQA cette transaction serait évalué à plus de 10 milliards d'euros pour acquérir cette part de Naturgy. Mais la réglementation espagnole exige une offre publique d'achat lorsqu'un acheteur

L'agence Reuters, information reprise par la majorité de la presse internationale, annonçait le 7 mai 2024 que si l'opérateur émirati TAQA prendra le contrôle de Naturgy pour faire main basse sur le gaz algérien et le détourner éventuellement vers ses projets énergétiques développés au Maroc, l'Algérie annulerait ses livraisons de gaz à Naturgy.

souhaite acquérir plus de 30% d'une société cotée en bourse, TAQA devant obtenir l'approbation du gouvernement espagnol, étant donné l'importance de Naturgy dans le système énergétique du pays. Car elle est la plus grande entreprise gazière d'Espagne, présente également dans les énergies renouvelables, avec une capacité installée d'environ 6,5 GW.

Le gouvernement espagnol disposerait de leviers qui incluent l'entrée au capital des entreprises, mais aussi la recherche d'investisseurs partageant les mêmes idées ou de mini-fonds souverain pour les investissements étrangers.

Le média indique que «la nouvelle politique industrielle du gouvernement espagnol s'inscrit dans le cadre européen de l'autonomie stratégique ouverte», avec certaines doses de protectionnisme et d'intervention, le concept d'autonomie stratégique ouverte de l'UE ayant pour objectif de renforcer et de sécuriser les capacités de production internes de l'UE, notamment dans les secteurs considérés comme critiques. Aussi, cette offre publique d'achat envisagée par le groupe émirati TAQA, contrôlé par le gouvernement d'Abou Dhabi, sur la société Naturgy préoccupe donc aussi bien les gouvernants espagnols qu'algériens. C'est que Naturgy possède 49% du gazoduc Medgaz, long de 210 km reliant la ville de Beni-Saf (Ouest de l'Algérie) à Almeria (sud de l'Espagne, son principal fournisseur de gaz. Sonatrach étant actionnaire majoritaire du gazo-

duc avec 51% des parts depuis mai 2020, suite à l'acquisition des parts de l'autre entreprise espagnole Cepsa., dont la capacité de transport du gazoduc a été portée à 10,5 milliards de mètres cubes par an, contre 8 milliards précédemment, cette extension ayant représenté un coût de 81,76 millions d'euros.

Medgaz a enregistré un chiffre d'affaires de 295,761 millions d'euros en 2022, une augmentation de plus de 19% par rapport à l'année 2021, avec un résultat d'exploitation de 211,997 millions d'euros et un bénéfice de 135,937 millions d'euros en 2022, marquant une augmentation de 28,3% de ses profits par rapport à 2021. Le Medgaz, pour le gaz, représente pour l'Algérie environ 30% des recettes en devises pour les canalisations et 20% en tenant compte des exportations de GNL. En 2023, l'Algérie est en tête des fournisseurs de gaz à l'Espagne ayant fourni 29,2% des quantités de gaz importées par l'Espagne et depuis le début de l'année (janvier à février 2024), l'Algérie a fourni 33,1% du total des besoins espagnols en gaz naturel, suivie par les États-Unis (24,5%) et la Russie (23,1%). et fin mars 2024, couvrant 42%, des importations totales de l'Espagne devant la Russie (25,7%) et les États-Unis (18,2%).

En conclusion, nous sommes à l'ère de la mondialisation avec d'importantes transactions boursières au niveau mondial où les échanges sur les marchés actions se sont élevés en 2023 à plus

de 100.000 milliards de dollars, presque l'équivalent du PIB mondial, certains gouvernants préconisant une taxe mondiale sur les transactions financières qui pourrait rapporter plus de 400 milliards de dollars US par an. La cession d'actions est une pratique normale conforme au droit du commerce international. Cependant outre que des pays ont privilégié leurs intérêts nationaux, comme les USA qui ont adopté la loi, dite FIRRMA en août 2018, ayant pour finalité de mieux prendre en compte les préoccupations de sécurité nationale découlant de certaines transactions immobilières ou investissements, visant surtout les investissements chinois ; parfois des clauses précises sont prévues dans les contrats lors de la cession des actions comme la minorité de blocage et le droit de préemption qui est l'avantage qui est donné à quelqu'un, soit par la loi soit par une disposition contractuelle de pouvoir se substituer à l'acquéreur d'un droit ou d'un bien pour en faire l'acquisition à sa place et dans les mêmes conditions que ce dernier. D'où l'importance de bien rédiger les contrats internationaux, notamment les clauses afin d'éviter des litiges et donc des pénalités au niveau des tribunaux internationaux. Sonatrach ayant toujours respecté ses engagements internationaux et étant un fournisseur fiable, l'Algérie suit avec une extrême attention la proposition du rachat du groupe émirati, se pose cette question si cette éventuelle cession d'actions aura l'accord du gouvernement espagnol et est-elle une opération purement commerciale ou si elle sous entend des visées autres de la part des Emiratis à l'encontre de l'Algérie, ce qui nuirait à ses intérêts stratégiques.

Abderrahmane Mebtoul
Professeur des universités
Expert international

INFO EXPRESS

Sûreté de wilaya de Mostaganem
Plus de 2000 appels d'urgence réceptionnés durant le mois d'avril dernier
 Les services de Sûreté de wilaya de Mostaganem ont reçu pas moins de 2.039 appels téléphoniques de citoyens au cours du mois d'avril passé, via le numéro vert (15-48), le numéro d'urgence (17) et le numéro des groupes vulnérables (104). L'essentiel de ces appels, soit 164, étaient pour des demandes d'intervention, 29 pour des renseignements, 45 pour signaler des vols et d'autres préoccupations, et 36 autres des accidents de la route, 104 pour des cas de disparition et kidnapping » et trois (3) appels pour signaler des incendies. Ces appels comprenaient des sollicitations d'aide et d'assistance, d'information et d'orientation, en plus des déclarations d'accidents de la circulation, et des appels pour signaler divers délits, notamment des vols. Tous les appels ont été pris en charge, en coordination avec les services opérationnels qui déclenchent les interventions dès réception des signalements, en prenant en compte les préoccupations des citoyens, en leur apportant assistance et en les orientant. Il a été ajouté que ces chiffres reflètent l'étendue de la coopération des citoyens avec les services de police d'une part, ainsi que la culture du signalement d'autre part vu l'importance que revêt ce genre de coopération afin d'œuvrer et de préserver la quiétude des citoyens, considéré comme le maillon important de l'équation de la sécurité.

N. Malik

Guelma

La mémoire et l'histoire, source de fierté et facteur de mobilisation autour des projets nationaux

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, a affirmé jeudi à Guelma que «la mémoire et l'histoire sont une source de fierté pour la nation et un facteur de sa mobilisation autour de toutes les causes nobles et des projets nationaux».

Présidant la clôture du colloque international sur «les massacres du 8 mai 1945, la répression et le génocide dans le droit international», à l'auditorium Sassi Benhamla de l'université de Guelma, le ministre a considéré que «la mémoire et l'histoire constituent une source de fierté pour la nation et un facteur de sa mobilisation autour de toutes les causes nobles et des projets nationaux dont ceux de développement national engagés dans la nouvelle Algérie sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune». M. Rebiga a ajouté que «le programme du président de la République avec ses 54 engagements honorés a donné un nouveau souffle à l'édification de l'Algérie constante par les racines plongées dans son histoire glorieuse et aspirant fermement vers un avenir meilleur dans tous les domaines par l'ambition de ses filles et fils loyaux». Le ministre a estimé qu'«il n'est pas fortuit de tenir cette rencontre alors que nous célébrons la journée nationale de la mémoire instituée par le président de la République en hommage aux chouchada tombés dans



Wilaya de Guelma.

(photo > D. R.)

les massacres douloureux du 8 mai 1945», assurant que «les sacrifices des enfants d'Algérie n'ont pas d'égaux». Il a également réaffirmé que «l'intérêt porté pour la mémoire historique est une question indiscutable vu son importance pour les peuples et requiert des efforts constants», valorisant à l'occasion les initiatives des établissements universitaires pour accompagner son département ministériel dans l'écriture de l'histoire nationale de sorte à «consolider le sentiment de fierté nationale et enraciner dans les cœurs des jeunes générations les valeurs et idéaux qui préservent l'Algérie et son unité et la hisse à la hauteur des sacrifices de leurs aïeux à travers l'histoire».

«Les malheurs endurés par le peuple algériens et les injustices qu'il affrontait avec résolution et détermination ont fait de sa glorieuse révolution de libération une révolution humaine et universelle qui a illuminé par ses hautes valeurs le monde», a soutenu le ministre. «Les valeurs humanistes de la glorieuse Révolution ont aidé les opprimés à se frayer un chemin vers la liberté et la dignité faisant de l'Algérie la Mecque des révolutionnaires et la terre des hommes libres», a-t-il ajouté. Le ministre a considéré que ce colloque qui a regroupé des chercheurs de plusieurs universités nationales ainsi que de Tunisie, de la Libye et d'Égypte est «une opportunité pour

mettre en lumière certains aspects historiques des massacres du 8 mai 1945», estimant qu'avec les conférences et les débats engagés, ce crime colonialiste prémédité restera un crime imprescriptible que les générations se doivent de ne pas oublier. Il a également relevé que «les chercheurs, les historiens et les jaloux de notre riche patrimoine sont plus de tout autre concernés par l'écriture des hauts-faits et gloires du peuple algérien et la recherche de leurs multiples facettes historiques, politiques, militaires, juridiques et sociales». Le ministre a en outre visité l'exposition historique consacrée à ces événements par la direction locale des moudjahidine et le musée du moudjahid de Guelma, révélant à l'occasion que son ministère inscrira une opération spéciale sur le site du four à chaux de la commune d'Héliopolis où furent incinérés les cadavres des chouchada du 8 mai 1945 sans toutefois préciser la nature de cette opération. Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit a clôturé sa visite dans la wilaya en honorant Mme Kafi Fiala, veuve du chahid Boukhenaf Salah, à son domicile à Guelma ainsi que le moudjahid Faisli Boudjemaâ résidant dans le village Nador dans la commune de Béni Mezline.

INFO/EXPRESS

Alimentation en gaz à Mostaganem
460 foyers raccordés à Safsaf

Quatre-cent-soixante (460) familles bénéficient, depuis mercredi, de la fourniture du gaz naturel à leurs foyers, dans la wilaya de Mostaganem, à l'occasion de la célébration de la journée de 8 mai 1945. Le branchement a été effectué dans une cérémonie officielle en présence du wali de Mostaganem, des autorités civiles et militaires, selon Souhila Souidi, chargée de l'information et de la communication à la Direction de la distribution de l'électricité et du gaz à Mostaganem. Pour ce projet réalisé en un temps record, l'Etat a alloué un montage financier, ayant permis la réalisation d'une conduite de 14,8 km. Ce dernier grâce aux efforts déployés par la Sonelgaz tend à se généraliser à travers la wilaya de Mostaganem. La population bénéficiant de ces projets affirme avoir fait de nombreuses demandes auprès des autorités durant les années précédentes, afin qu'ils mettent fin à leur calvaire, notamment durant les périodes de froid. « Notre localité a été partiellement raccordée seulement. Il faut que les autorités achèvent leur projet afin d'éradiquer l'usage des bouteilles de gaz », appelle un habitant de Safsaf. Une wilaya qui continue à déployer plus d'efforts dans le même ordre d'idée. Les habitants de la localité de Safsaf se libéreront donc de la sempiternelle bonbonne à gaz.

N. Malik

Campagne de nettoyage des plages de Mostaganem

Elle débutera ce jeudi à travers les dix communes côtières

L'objectif de cette campagne a été fixé par le chef de l'exécutif, Ahmed Boudouh et le but recherché par le wali à travers cette opération est de préserver la propreté des plages et des espaces en participant activement et efficacement aux opérations de nettoyage, tout en évitant de jeter des déchets dans les canaux d'assainissement. En effet, les préparatifs pour une saison estivale sans faille s'accroissent à Mostaganem. D'ailleurs, une grande mobilisation est en cours au sein des autorités locales ainsi que de l'ensemble des directeurs de l'exécutif. Nous apprenons auprès du cabinet du wali de Mostaganem, qu'une vaste opération de vo-

lontariat va cibler les différentes plages de la perle de la Méditerranéen autorisées à la baignade. Plus d'une centaine de personnes seront mobilisées aujourd'hui, jeudi 9 mai. Cette première action d'assainissement d'envergure regroupe de nombreux services, notamment l'association pour l'amélioration urbaine, l'agence nationale des déchets solides, les travaux publics et le centre d'enfouissement technique. De même que l'Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) Mosta Propre, les secteurs du tourisme et de l'hydraulique, ainsi que les ouvriers des dix assemblées populaires communales côtières (APC) de Mostaganem. L'objec-

tif est de limiter les pratiques nuisibles à l'environnement en réduisant la quantité de déchets produits. A cette occasion, les autorités locales, avec la collaboration des associations de quartier, appellent également à la civilité des habitants et des estivants afin de préserver un cadre de vie digne d'une ville moderne. Des centaines de camions, de bulldozers et d'autres engins, appartenant à des entreprises étatiques et privées, seront mobilisés pour cette opération. Il convient de rappeler que Mostaganem dispose indéniablement d'une des plus belles corniches d'Algérie.

N. Malik

Tissemsilt

Un incendie dans une maison fait 5 blessés

Un incendie s'est déclaré tard dans l'après-midi de ce mardi à 17h17 à Tissemsilt, selon le chargé de la cellule de communication à la direction de la Protection civile de la wilaya de Tissemsilt. Selon la Protection civile, l'incendie a

été signalé dans une maison située au rez-de-chaussée d'un appartement composé de cinq étages, située à la cité des 900 logements, dépendant de la commune et daïra de Tissemsilt, provoquant des blessures à cinq membres

d'une même famille âgées entre 1 et 35 ans. L'unité principale de la Protection civile de Tissemsilt qui est intervenue a dépêché des sapeurs-pompiers, trois ambulances et deux camions citernes. Les agents de la Protection

civile ont évacué les blessés au service des urgences médicales de l'EPH de Tissemsilt. Le feu a été maîtrisé et une enquête est ouverte afin de déterminer les circonstances de ce drame.

N. Malik

décryptages

L'Etat suprémaciste juif

Au nom du sionisme et de l'Amérique, le monde tu domineras !

La journaliste Éva sur son site R-sistons «à la désinformation», à propos du CRIF en France affirme : «Tous les politiques y font allégeance pour s'attirer les faveurs d'un lobby qui, par sa puissance financière et médiatique, fait et défait les gouvernements». Éva «enfonce le clou» en publiant un long article intitulé «J'accuse le CRIF d'avoir colonisé la France, de l'avoir dévoyée». Au sujet de l'infiltration des institutions et des gouvernements voici ce que conseil D. Strauss-Kahn aux Juifs : «Je considère que tout Juif de la diaspora, et donc de la France, doit partout où il le peut, apporter son aide à Israël. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il est important que les Juifs prennent des responsabilités politiques»

Le sionisme use et usera de tous les moyens de pression (ruses, fourberies, mensonges, menaces), par Occident interposé, pour faire plier n'importe quel pays pour atteindre ses objectifs qui sont la domination des richesses, et ce, en instrumentalisant les Juifs, la Shoah, et surtout le prétexte «antisémite», pour museler toute résistance à leurs projets. Pour la propagande, Israël a érigé une officine de désinformation «The Israël Project» qui a diffusé un manuel qui s'intitule «The Israël Project's 2009. Global Language Dictionary». Il comporte une centaine de pages divisées en dix-huit chapitres portant la mention «interdit à la distribution et à la publication». Selon Alain Gresh, le premier chapitre s'intitule «25 règles pour une communication efficace»; le chapitre 2 est consacré aux mots et aux phrases qu'il faut utiliser. A ce propos, il est bon de rappeler le conseil donné par Roger Cukierman, président du CRIF à Haaretz, sept. 2001 : «Quand Sharon est venu en France, je lui ai dit qu'il doit mettre en place un ministère de la propagande comme Goebbels». On entend les chantres du sionisme lancer cette propagande: «on banalise le nouvel antisémitisme sous couvert d'antisionisme» Le néosionisme, que dominant des évangélistes est considéré, selon un analyste, comme «l'arme absolue pour gagner à tous les coups en faisant de sales coups avec de sales méthodes. C'est une insulte au judaïsme, une perversion politico-religieuse, (il) met en œuvre des outils sémantiques et des manipulations mentales et politiques qui permettent d'asseoir son pouvoir et d'avoir raison, presque quel que soit le sujet dont on parle.» Le sionisme d'origine visant la création d'un état israélien étant atteint, il fallait le réorienter et l'instrumentaliser pour d'autres objectifs hégémoniques».

Les idéologues sionistes recrutent dans les milieux, néoconservateurs, ultralibéraux, colonialistes; de préférence juifs. Mais beaucoup de Juifs avaient compris la stratégie, la tromperie qui consiste à diaboliser les autres pour mieux dominer. Voici ce que disent des associations juives: «notre soutien au peuple palestinien n'est pas seulement un acte de solidarité. Nous sauvons aussi notre peau au nom d'histoires et d'identités que le sionisme veut faire disparaître». La confusion programmée entre le Juif et le sioniste d'une part et entre le sio-



Les idéologues sionistes recrutent dans les milieux, néoconservateurs, ultralibéraux, colonialistes; de préférence juifs. (Photo : D.R)



Pour le Rabbin new-yorkais Yisroel Dovid Weiss, membre de l'organisation Neturei Karta (Gardien du Temple) qui a de bons rapports avec l'Iran d'Ahmadi-nejad, «les tentacules du sionisme sont tels que les pays occidentaux sont ses laquais... les hommes politiques américains sont soumis à des pressions ou menaces de toutes les calomnies s'ils ne sont pas suffisamment loyaux... à Israël.



nisme et la politique occidentale d'autre part nourrit la haine d'Israël, et de l'occident à leur tête l'Amérique, de par le monde ... Voici quelques extraits de ce que dit l'Institut de recherches 'Reut institute' de Tel-Aviv dans un rapport au gouvernement de Netanyahu: «Israël est confronté à une campagne mondiale de délégitimation visant à l'isoler...»; «la diabolisation d'Israël vise à...le présenter comme une entité coloniale associée à des pratiques nazies, à l'apartheid ou au racisme». Ce même rapport fustige notamment «les manifestations hostiles aux représentants israéliens dans des universités étrangères ou sur les stades, des appels au boycottage des produits fabriqués en Israël», ou encore «des tentatives visant à arrêter et à poursuivre en justice à l'étranger des responsables israéliens». Il met en cause un réseau mondial d'individus, d'associations et d'ONG dont le dénominateur commun est de présenter Israël comme un «État paria» et de nier son droit à l'existence». On ne peut que partager le communiqué des Afghans taliban lorsqu'ils déclaraient: «être Américain est devenu un danger pour toute personne dans toutes les régions du monde...leurs maisons, leurs villes, leurs bureaux, leurs aéroports, leurs bases militaires sont devenus des champs de bataille pour eux. Ils ne peuvent plus se sentir à l'abri nulle part (...) Ils sont désormais

des envahisseurs aux yeux du monde» Tout le mal vient bien de cette Amérique des lobbies que dominent les sionistes. Le MO est la région nodale où se joue l'avenir 'hégémonique' des Américains selon le «Projet pour un nouveau siècle américain» qui doit mettre Israël dans la «position dominante au MO». Lorsque J.M. Aznar affirmait, en sa qualité de Président de l'association des «Amis d'Israël», qu'«Israël...est une nation occidentale... notre première ligne de défense...pour notre sécurité énergétique en raison de notre dépendance...au pétrole du MO...si l'élément juif.. est déterré et Israël perdu, alors nous sommes perdus...», il illustrait parfaitement le rôle de 'gendarme' d'Israël dans la région. Mais toutes choses ont une limite. La défense des intérêts ne peut s'accommoder d'un sionisme récalcitrant, encombrant, fut-il américain ! Si le sionisme ne peut survivre sans guerre et sans colonisation, les intérêts, en revanche, ne peuvent être préservés sans paix. Le dilemme de cette idéologie est que la paix l'affaiblirait et une guerre pourrait l'anéantir.

Que peut donc bien faire la «communauté internationale»...quand ils sont otage de ces lobbies gardiens de la doxa ? Mais le monde a bien changé, fondamentalement, dans les relations politiques et économiques, dans les rapports de force avec la fin de la «guerre froide», dans les alliances stra-

tégiques. Dès lors que reste-t-il d'espoir et de confiance dans ce monde que dirigent des prédateurs sans foi ni loi ? Quelle riposte leur opposer ?

La riposte doit, à notre sens, être engagée, de concert, sur trois plans : médiatique, politique et économique

L'action médiatique est primordiale pour contrer la propagande sioniste. Elle doit viser à déromper leur discours qui veut faire croire qu'il s'agit d'une légitime défense. Démystifier le sionisme en présentant son vrai visage, c'est-à-dire une idéologie coloniale, expansionniste. Démontrer que l'argument «sécurité» est un mensonge comme l'affirme le Gle Matityaha Pelet (Haaretz, 1972) : «La thèse d'un danger, d'un génocide qui nous menaçait en juin 1967 et qu'Israël se battait pour son existence physique était seulement du bluff...». Viser les opinions occidentales en lançant les actions en trois langues, anglais, espagnol, français. L'action politique doit prendre quatre directions. 1. Refondation des institutions arabes dans leur organisation, fonctionnement et objectifs. 2. Regroupements régionaux d'intérêts communs en intégrant sans attendre l'Iran, mais aussi la Turquie. 3. Engager une offensive extérieure par le biais des ambassades et autres tout en exigeant la réorganisation des instances et organisations internationales qui se caractérisent par leur parti-pris. 4. Améliorer les politiques intérieures pour les rendre plus démocratiques et en conformité avec les aspirations des citoyens, mais aussi pour enlever tout prétexte sur la question des droits de l'homme. L'action économique doit être encouragée avec les pays loyaux et partisans de l'échange égal. Lier toute adversité par des conséquences économiques. Dans le cas du MO, lier les intérêts économiques des Américano-sionistes et de certains pays européens au règlement définitif et juste des problèmes de la région en particulier palestinien. Les États-Unis n'agissent que dans leurs intérêts et n'admettent de changement que s'ils sont compromis. Le sionisme est, pour eux, moins préoccupant en ce qu'il bombarde les civils, détruit ou assassine que dans ce qu'il met en danger leurs intérêts. Leur matérialisme ne s'encombre pas de considérations humanistes.

La défense des intérêts ne peut se réaliser sans paix !

La contradiction sionisme/paix imposera un choix que le pragmatisme américain saura différencier. Il appartient, impérativement et prioritairement aux Arabes, aux musulmans, aux hommes de bonne volonté épris de paix et de liberté, à travers le monde, de prendre leurs responsabilités en adoptant une stratégie réfléchie de riposte au sionisme qui doit permettre de mettre fin à cet «abcès purulent» que condamnent la raison et l'histoire. Ce sera une nouvelle preuve que les systèmes et idéologies qui visent la domination, l'avidité, l'exploitation de l'homme finissent toujours au rebut de l'Histoire !

A suivre....

ATLAS DES LANGUES DE L'UNESCO

LE PROJET D'UN RECUEIL DES DONNÉES LINGUISTIQUES EN VOIE DE FINALISATION

Le secrétaire général du Haut-commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, a réaffirmé, jeudi à Bejaïa, que l'institution qu'il dirige est résolue à finaliser avant la fin de l'année, le projet de recueil des données linguistiques et culturelles pour l'Atlas des langues initié par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) et parrainé par le ministère des Affaires étrangères.

«Ce projet est au cœur du plan de charge du HCA pour cette année», a-t-il souligné, expliquant qu'«il s'agit d'un projet crucial qui vise à cartographier la diversité linguistique de notre pays, à préserver et à décrire la vitalité des différentes variantes de la langue amazighe en usage sur le territoire national, et ce, dans le but de promouvoir leur usage et leur enseignement». Le rapport final qui émanera de ce travail, est l'œuvre d'une vaste recherche et prospection conduite par des experts de haut niveau qui, durant plus de deux ans, ont planché sur le sujet et rendu un "instantané" quasi exact de la situation des langues en Algérie, notamment du tamazight qui, ces dernières années, a connu une évolution remarquable autant sur le plan institutionnel que dans son enseignement.

A cet effet, l'université a fourni l'exemple le plus éloquent, marqué par la multiplication en son sein de structures dédiées à cette langue, notamment les laboratoires et les centres de recherche, les instituts de traduction et de diffusion et même d'édition, dont la conjonction a permis des «avancées remarquables», dira M. Assad qui voit dans l'effort qui est fait «un engagement profond envers et la préservation, la valorisation et la promotion de notre patrimoine linguistique et culturel».

Dans ce sillage, le SG du HCA a passé en revue quelques-unes de ces structures implantées au pôle universitaire d'Aboudaou qui regroupe une faculté et un laboratoire de langue amazighe, un centre de documentation, un centre d'interprétariat et traduction, et un centre national de recherche en langue et culture amazighes et qui tous font œuvre «d'un dynamisme exceptionnel», a noté M. Assad.

L'occasion de cette escale à Bejaïa a donné, par ailleurs, l'opportunité au premier responsable du HCA d'assister à la cérémonie d'installation de la commission et d'un jury devant présider à la tenue de la 15e édition du festival de poésie d'expression amazighe de la ville d'Akbou, prévu pour le mois de juillet prochain et qui, pour cette année, va prendre une dimension nationale, après avoir été institutionnalisé comme tel par le ministère de la Culture et des Arts.

R.C.

Festival national de la création féminine à Alger

Soraya Mouloudji inaugure la 9^e édition

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a inauguré jeudi au Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Alger), le 9^e Festival national de la création féminine qui se poursuivra jusqu'au 17 mai.

Accompagnée par les ministres de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb et du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, ainsi que du commissaire du Festival, Sid Ali Benmerabet, la ministre a fait le tour des différents stands d'exposition.

Après avoir visité des stands dédiés à l'habit traditionnel algérien, au bijou et à l'artisanat, la ministre a exhorté les participants à contribuer à la «valorisation et la préservation des différents éléments du patrimoine national» ainsi que les pratiques et savoir-faire liés à ces métiers ancestraux.

Dans son allocution d'ouverture, Mme Mouloudji, a relevé l'importance du Festival de la création féminine qui, a-t-elle dit, demeure «un rendez-vous de la créativité visant à faire connaître les créations de la femme algérienne» qui a toujours «contribué de manière exceptionnelle à la valorisation et la préservation du patrimoine». L'évènement, organisé par le ministère de la Culture et des Arts, traduit, selon elle, «les efforts

de l'Etat dans la promotion de la culture et la valorisation du patrimoine national», en application des orientations et engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour «promouvoir le rôle et la place de la femme algérienne dans la société».

La femme, a-t-elle ajouté, est l'un des «piliers du développement» à travers sa présence efficace dans les différents domaines, notamment politique, culturel et économique.

Au premier jour de ce Festival, les différents espaces dont l'exposition académique sur l'histoire du costume, les ateliers vivants et l'espace dédié aux artisans et aux start-up ou encore celui réservé aux musées, s'approprient à accueillir les premiers visiteurs.

Organisé dans le cadre du Mois du patrimoine (18 avril- 18 mai) sous le thème «Costumes et parures, patrimoine à travers l'histoire», l'évènement mettra en valeur le savoir-faire et les compétences qui contribuent à la préservation du patrimoine vestimentaire et les métiers liés à la broderie, la couture et le bijou. Des concepteurs de vêtements traditionnels, créateurs et artisans spécialisés dans le costume traditionnel et les parures, issus de différentes régions du pays, proposeront, une semaine durant, leurs créations avec une «vision contemporaine».

Le programme prévoit également un espace pour les artisans qui proposeront leurs produits et créations, alors que les start-up opérant dans le domaine artistique, marqueront



leur première participation à cet évènement.

Ces entreprises innovantes seront associées dans le projet de création d'une plate-forme baptisée «be djazairi» (sois Algérien) pour donner une visibilité à l'international au patrimoine culturel algérien à travers une base de données en ligne regroupant les entreprises spécialisées dans la création vestimentaire.

Dans le souci de donner un «cachet académique» à cette manifestation, les organisateurs ont prévu une exposition sur l'histoire du costume à travers la création féminine et son rôle dans la conservation et la sauvegarde du patrimoine vestimentaire.

Concernant la formation dans la préservation et la transmission du savoir-faire dans le domaine, des artisans présenteront à travers des ateliers interactifs leurs créations (bijoux, vêtements, broderie) et feront la démonstration de leur créativité et savoir-faire devant le public.

R.C.

Journée nationale de la Mémoire

«Cheikh Larbi Tebessi, un chahid sans sépulture» projeté à l'APN

L'Assemblée populaire nationale (APN) a abrité, mercredi, l'avant-première du film documentaire "Cheikh Larbi Tebessi, un chahid sans sépulture (1891-1957)" du réalisateur Mohamed Ouali, à l'occasion de la Journée nationale de la Mémoire, coïncidant avec le 79^e anniversaire des massacres du 8 mai 1945.

La projection du film s'est déroulée à la salle de conférences Rabah Bitat, au siège de l'APN à Alger, en présence du président de l'Assemblée, M. Brahim Boughali, et de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, ainsi que de moudjahidine et d'intellectuels, pour commémorer la Journée nationale de la Mémoire.

D'une durée de 50 minutes, le documentaire relate le parcours intellectuel et révolutionnaire du chahid Cheikh Larbi Tebessi à travers des témoignages de moudjahidine, de la famille du chahid, ainsi que des juristes et des chercheurs en histoire qui considèrent Larbi Tebessi comme

un savant hors pair et un homme révolutionnaire qui a symbolisé l'histoire d'un peuple combattant et qui avait une pensée réformatrice globale.

Né dans la commune de Kentiss (Tebessa), Cheikh Larbi Tebessi est issu d'une famille connue pour sa dignité et sa rectitude. Il a été élevé dans un milieu familial bédouin, son père étant à l'origine un agriculteur et un enseignant du Coran. Ainsi, sa première école a été celle de son père avant de poursuivre ses études jusqu'à atteindre les bancs de l'Université Zeitouna en Tunisie, puis Al-Azhar en Égypte, selon le documentaire. Cette réalisation comprend des scènes reconstituées qui évoquent certaines étapes de la vie de ce savant algérien, ainsi que des interventions qui soutiennent la vérité historique à son sujet, en utilisant des images d'archives de la télévision algérienne. Le réalisateur met ainsi en évidence la manière dont sa personnalité complexe s'est forgée, baignée dans la connaissance, imprégnée

de l'amour de la patrie et engagée en faveur de la liberté du peuple algérien.

Produit avec le soutien du ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, le film présente plusieurs informations sur la culture de l'homme et sa vision prospective de la société algérienne. Lorsqu'il a fondé une école de formation pour garçons et filles et a consacré un département pour l'enseignement des filles à Tebessa, accueillant plus de 100 filles, il a prouvé qu'il était un homme réformateur ayant la capacité de guider et de convaincre, devenant ainsi une voix appelant à la lutte et à rejoindre les rangs du Front de libération nationale. Le réalisateur a su dépeindre les traits de cet homme courageux, qui a refusé de se soumettre aux dictats des généraux de la France coloniale, restant fidèle à ses positions nationalistes, malgré son emprisonnement à maintes reprises et les affres de la torture qu'il avait subie, ce qui lui a valu la confiance des chefs de la Révo-

lution algérienne, outre son rôle pionnier au sein de l'Association des Oulémas musulmans algériens.

Le film documentaire relate également, à travers le récit du parcours du chahid, la question des exactions de l'occupation française à l'encontre des Algériens, et mis en avant l'importance de consigner les crimes inhumains, que la France tente encore d'effacer, à travers la dissimulation des archives coloniales, notamment les dossiers des disparus, y compris chahid Larbi Tebessi qui a été kidnappé le 4 avril 1957, et dont le corps n'a jamais été retrouvé.

Pour rappel, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait institué, en vertu d'un décret exécutif, le 8 mai de chaque année, Journée nationale de la Mémoire, en commémoration des victimes des massacres perpétrés par la France coloniale le 8 mai 1945 à l'encontre du peuple algérien.

R.C.

Ligue 1 Mobilis (25^e J)

Le leader en appel à Khenchela, duel à distance pour le maintien

→ **Le leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football le MC Alger sera en appel à Khenchela pour se rapprocher un peu plus du titre, alors que l'ES Ben Aknoun et le MC Oran livreront un duel à distance dans la course au maintien, à l'occasion de la 25^e journée, prévue ce week-end.**

Le MC Alger (1er, 56 pts), sur sa lancée, se rendra à l'Est pour défier l'USMK (10e, 31 pts) avec l'intention de conforter sa position de leader et se rapprocher du 8e titre de son histoire. Le «Doyen» qui compte provisoirement 13 longueurs d'avance sur

son dauphin le CS Constantine, aura à cœur de remporter le gain du match face à une équipe khenchelie qui espère faire un pas supplémentaire pour le maintien. Les gars de Khenchela, qui restent sur un succès samedi à domicile face au CR Belouizdad (2-1), en mise à jour de la 19e journée, aborderont ce rendez-vous avec l'intention de confirmer leur réveil. Pour rappel, les deux équipes se sont rencontrées à Khenchela le 30 mars dernier en 8es de finale de la Coupe d'Algérie, un duel remporté par le Mouloudia (2-1).

Le CSC (2e, 43 pts) cherchera à conserver sa position de dauphin, qualificative à la Ligue des champions, à l'occasion de son périlleux déplacement à Tizi-Ouzou pour défier la JS Kabylie (7e, 34 pts).

Les «Canaris», sur une courbe ascen-

dante après une belle série de deux victoires et un nul lors des trois derniers matchs, ne jurent que par la victoire dans l'objectif de se rapprocher du podium.

Le MCO et l'ESBA, malheur au vaincu

Dans le bas du tableau, le NC Magra jouera gros dans sa lutte pour le maintien, en recevant la JS Saoura (8e, 33 pts). Le «Nedjm», qui reste sur deux nuls de rang, est condamné à vaincre, d'autant qu'un autre faux-pas serait lourd de conséquences.

La JSS, qui souffle le chaud et le froid depuis le début de la saison, se rendra à Magra avec comme objectif de confirmer son éclatante victoire décrochée à Béchar face à l'US Souf (6-0).

L'ES Ben Aknoun (14e, 23 pts) et le MC

Oran (15e, 22 pts) livreront un duel passionnant pour le maintien, en se rendant respectivement chez le CR Belouizdad (3e, 42 pts) et l'US Biskra (9e, 32 pts).

Le MCO effectuera le voyage aux «Ziban» avec l'intention de confirmer son succès décroché à domicile face au CRB (1-0). En revanche, la mission de l'ESBA s'annonce difficile face au Chabab qui aspire à reprendre sa position de dauphin.

R. S.

Programme (samedi à 17h) :

USMK	- MCA
PAC	- ASO
NCM	- JSS
JSK	- CSC
CRB	- ESBA
USB	- MCO ■

EN DEUX MOTS

Ligue 1 Mobilis : MCA-USMA fixé au vendredi 17 mai au stade 5-Juillet

Le «big derby» algérois entre le MC Alger et l'USM Alger, comptant pour la 26e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, se jouera le vendredi 17 mai au stade olympique du 5-Juillet (18h00), selon le programme dévoilé, jeudi, par Ligue de football professionnel (LFP), sur son site officiel. Lors du match aller, disputé le 29 décembre dernier au même stade, les deux équipes se sont neutralisées (0-0). Cette 26e journée sera marquée, également, par le choc du haut du tableau entre le CS Constantine et le CR Belouizdad, dans ce qui sera un duel alléchant pour la place de dauphin. La LFP a décidé de programmer l'ensemble des huit matchs de cette journée le vendredi 17 mai. Pour rappel, trois matchs de mise à jour du calendrier restent à programmer: MC Oran-USM Alger (22e J), USM Alger-ES Ben Aknoun (23e J), et CS Constantine-USM Alger (24e J).

Voici par ailleurs le programme :

ASO Chlef - USM Khenchela 17h
 JS Saoura - Paradou AC 17h
 US Souf - NC Magra 17h
 MC Oran - ES Sétif 17h
 MC El-Bayadh - JS Kabylie 17h
 CS Constantine - CR Belouizdad 17h
 ES Ben Aknoun - US Biskra 17h
 MC Alger - USM Alger 18h

NR

Quotidien national d'information. Édité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger.
 Tél. : 020.06.45.89
 Fax : 020.06.45.41
 Compte bancaire : CPA 103 400 089711. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**
 Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
 Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL**
 Tirage : 2500 exemplaires
 16 - Pages
 Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**
 Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion**
 Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 020.06.42.04
 Fax : 020.06.45.41 E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publiscite@yahoo.fr

«Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité»

Agence L'ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger. Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45 020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

Ligue 2 (26^e journée)

RC Kouba - ES Mostaganem éclipse tout

→ L'électrique empoignade opposant le RC Kouba (2e, 57 pts) à l'ES Mostaganem (1er, 62 pts), constituera l'affiche de la 26e journée de la poule Centre-Ouest de Ligue 2 de football amateur, prévue samedi (15h00), au moment où le leader du groupe Centre-Est, l'Olympique Akbou tentera d'acter officiellement son accession en Ligue 1, lors de la réception du NRB Telegma (9e, 32 pts).

Dans ce duel au sommet dans la course à l'accession, les joueurs du RCK qui surfent sur une série de six matchs sans défaites (5 victoires, 1 nul), auront à cœur de faire chuter les gars de Mostaganem, vainqueurs le week-end dernier contre le WA Boufarik (1-0). En cas de succès, le Raed reviendrait à deux points de l'ESM et ainsi relancer complètement la course à l'accession à quatre journées de la fin de saison.

Pour leur part, les joueurs de l'Espérance tenteront de revenir avec un résultat positif qui leur permettrait de creuser l'écart en tête du classement et confirmer leur statut de solide candidat à l'accession en ligue 1.

Cette 26e journée sera également marquée par plusieurs duels dans la lutte pour le maintien, à commencer par l'opposition entre le WA Boufarik et NA Hussein-Dey, qui occupent conjointement la 12e place avec 28 points, soit une unité de plus que le premier relégable, l'ASM Oran qui accueillera l'O Médéa (15e, 15 pts).

Egalement concerné par la lutte pour le maintien, le RC Arbaâ (11e, 29 pts) recevra à huis clos la JSM Tiaret (8e, 32 pts), alors que la JS Guir Abadla, lanterne rouge avec 12 points, sera en déplacement chez le WA Mostaganem (3e, 43 pts).

Les autres rencontres du groupe Centre-Ouest opposeront le GC Mascara (4e, 42 pts) à l'ESM Koléa (7e, 34 pts), le MCB Oued Sly (8e, 32 pts) au SKAF Khemis Miliana (6e, 36 pts), et le SC Mecheria (10, 31 pts) au CR Témouchent (5e, 40 pts).

Groupe Centre-Est : l'Olympique Akbou pour acter l'accession devant son public

Dans la poule Centre-Est, dont les rencontres sont également program-

mées samedi (15h00), l'Olympique Akbou (1er, 61 pts) accueillera le NRB Telegma (9e, 32 pts) avec la ferme détermination de composer son billet en Ligue 1 professionnelle devant son public, une semaine après l'avoir raté en concédant une défaite surprise chez l'AS Ain M'lila (0-1).

Avec 13 points d'avance, les Olympiens ont besoin d'un petit succès pour réussir une accession historique en Ligue 1 depuis la création du club en 1936.

Distancé dans la course à l'accession, le MSP Batna (2e, 48 pts) évoluera en déplacement chez l'Olympique Magrane (9e, 32 pts), alors que le CA Batna (3e, 41 pts) accueillera l'AS Khroub (8e, 33 pts).

Dans la bataille pour le maintien, cette 26e journée sera marquée par la confrontation très attendue entre l'E

Sour Ghazlane (15e, 25 pts) à l'USM El Harrach (12e, 29 pts). La formation de Sour Ghazlane est dans l'obligation d'obtenir un résultat positif pour sortir de la zone de relégation à quatre journées de l'épilogue de la compétition.

Coincé dans la zone rouge, le HB Chelghoum Laid (13e, 27 pts) recevra l'AS Ain M'lila (11e, 30 pts) avec l'ambition de l'emporter, tout comme l'USM Annaba également treizième, qui accueillera l'IRB Ouargla (7e, 34 pts).

Les deux dernières rencontres de cette 26e journée opposeront la JS Bordj Menaél (5e, 36 pts) à l'IB Khemis El Khechna (6e, 35 pts) et le MO Constantine (4e, 38 pts) au MC El Eulma (16e, 16 pts), qui a déjà les deux pieds en palier inférieur. ■

Match USM El Harrach-CA Batna

25 mis en cause placés en détention provisoire pour actes de vandalisme

→ Les tribunaux de Dar El Beida et d'El Harrach ont émis des mandats de dépôt en détention provisoire contre 25 mis en cause et déferé 08 mineurs devant le juge des mineurs, pour actes de vandalisme ayant émaillé un match de football entre l'USM El Harrach et le CA Batna, a indiqué, mercredi, un communiqué du Procureur général près la Cour d'Alger.

«En application des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le Parquet près la Cour d'Alger informe l'opinion publique que, dans le cadre de la lutte contre les crimes de vandalisme et après la fin du match de football ayant opposé l'USM El Harrach au CA Batna, le 05 mai 2024 au stade du 1er novembre à El Mohammadia, des actes de vandalisme ont été enregistrés, entraînant la destruction de biens publics

et des dégâts matériels importants, les Parquets près les tribunaux de Dar El Beida et d'El Harrach ont ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire sur les faits, laquelle a abouti à l'arrestation de 25 mis en cause majeurs et 08 mineurs», ajoute la même source.

«En dates du 06 et 08 mai 2024, les mis en cause ont été présentés devant les parquets susmentionnés. Les accusés majeurs ont été poursuivis selon la procédure de comparution immédiate pour délits d'insubordination, de destruction volontaire des biens d'autrui et d'attroupement non armé, conformément aux dispositions du Code pénal. Le tribunal a ordonné leur placement en détention provisoire en attendant leur procès. Par ailleurs, les accusés mineurs ont été déferés devant le juge des mineurs». ■

FIFA-FAF

Atelier sur la mise en œuvre de la VAR

→ Un atelier sur la mise en œuvre de la VAR en Algérie, a débuté mardi au Centre technique national de Sidi Moussa entre le groupe de travail VAR de la FAF et les représentants de la FIFA Michael Bailey, chef de projet VAR et Bhaveshan Moorghen, responsable principal de la stratégie technologique du football, a indiqué mercredi la Fédération algérienne.

L'objectif principal de cette réunion est de partager les connaissances sur la mise en œuvre de la VAR avec l'équipe du projet VAR en Algérie, avec notamment une délégation de l'Entreprise Publique de Télévision, précise la même source. L'ordre du jour a été principalement axé sur le

programme d'aide et d'approbation concernant la mise en place de l'assistance vidéo à l'arbitrage. Cette rencontre représente une étape importante dans le processus visant à introduire la technologie VAR dans le football algérien, en vue de son adoption dès la saison 2024-2025, souligne la FAF. Pour rappel, la Fédération algérienne de football avait lancé le 25 mars dernier, un appel d'offres national et international pour l'acquisition de quatre vans VAR (assistance vidéo à l'arbitrage, NDLR) tout équipés, en vue d'utiliser cette technologie en championnat de Ligue 1 Mobilis à partir de la saison prochaine 2024-2025. ■

en direct

USMH - CAB

25 mis en cause placés en détention provisoire pour actes de vandalisme

le match à suivre football

Ligue 1 Mobilis

MCA-USMA fixé au vendredi 17 mai au stade 5-Juillet

Ligue 2

RC Kouba - ES Mostaganem éclipse tout

TAS

La société Evol Sport réclame 200.000 euros à la FAF

«Porteuse d'une plainte il y a quelques jours, la Fédération algérienne de football a été à son tour attaquée devant le Tribunal arbitral du sport», par la société Evol Sport, spécialiste de l'organisation des matches internationaux et basée à Paris.

C'est une introduction un peu bien cultivée à la fois, une occasion pour faire sa promo au cœur d'un conflit tourné vers le public et auquel la FAF s'est bien préparée. Cette réclamation qui aurait pu être traitée lors des années ou la faute aurait été commise semble n'avoir pas eu le goût d'attaque puisqu'elle vient d'être déposée que le 5 mars dernier, d'après la même source.

L'interrogation

Cette société ayant collaboré à plusieurs reprises avec la FAF depuis 2018, aurait avancé de l'argent par deux fois à l'instance algérienne. Et pour que le public ne se détache pas du dossier que dompte le célèbre Lakjaa et qui se présente aux yeux des fédérations africaines comme une personne qui détient le monopole de la CAF, on présente ce dossier comme une façon inouïe, il jouit de l'imprévue, de la frustration et de la provocation. Le président de la Fédération algérienne de football est allé à Lausanne, pas seul avec des avocats le 25 avril dernier pour contre-attaquer la Confédération africaine de football dans l'affaire du maillot de la RS Berkane, pour violation de ses règlements concernant les maillots et équipements, qui ne doivent pas comporter de



■ Une autre affaire pour la FAF.

(Photo > D. R.)

message politique (mais que la CAF a validé en début de saison). Le président de la FAF reproché à l'instance présidée par Patrice Motsepe d'avoir ignoré les courriers dans lesquels elle a été interrogée sur les textes ayant motivé l'autorisation du maillot de la RSB ainsi que la victoire sur tapis vert.

Loin d'avoir livré tout son lot de rebondissements

Une chose est sûre, cette affaire est loin d'être terminée, mais il ne s'attendait pas à cette interpellation du TAS qui voit ainsi sa position troquée contre celle des accusés. En effet selon les informations d'Africa Intelligence, l'institution algérienne est poursuivie pour des dettes impayées d'un montant avoisinant les 200 000 euros. Cette société Evol Sport, spé-

cialiste de l'organisation des matches internationaux et basée à Paris, qui a déposé une réclamation le 5 mars aurait collaboré à plusieurs reprises avec la FAF depuis 2018, elle aurait avancé de l'argent par deux fois à la FAF.

«Walid Sadi ne reconnaît pas la dette»

Le président de la FAF n'a pas trop attendu pour réagir en apportant sur place des éléments qui éclairent les membres du TAS, à savoir : «Premièrement, à l'occasion de la Coupe arabe au Qatar en 2021. L'entreprise avait offert un appui de 20 000€ pour assurer les frais concernant l'excédent de la délégation algérienne (20 représentants). La FIFA n'ayant couvert les dépenses que pour 35 personnes maximum. Le deuxième et der-

nier prêt en date remonte à la coupe d'Afrique des Nations 2021 (janvier-février 2022) au Cameroun. La FAF aurait perçu 135 000€ de la part d'Evol Sport». Il explique qu'au départ de son prédécesseur de la présidence de la FAF en juillet 2022, Charaf-Eddine Amara avait fait la promesse de rembourser l'intégralité de la dette. Sauf que le dirigeant n'aurait jamais répondu aux réclamations d'Evol Sport. Débarqué en septembre dernier, son successeur Walid Sadi aurait signifié que cette dette n'était pas enregistrée dans les comptes dont il a hérité.

H. Hichem

TV6 : USMK - MCA à 17h
 Algérie 4 : JSK - CSC à 17h

La Der

Ligue 2 amateur : Le NA Hussein-Dey écope de deux matchs à huis clos

Le NA Hussein-Dey a été sanctionné de deux matchs à huis clos, suite aux incidents ayant émaillé le match des «Sang et Or» contre le RC Kouba (1-2) disputé samedi dernier au stade 20-Août 55 (Alger), pour le compte de la 25e journée du championnat de Ligue 2 groupe Centre-Ouest, a indiqué, mardi, la Ligue nationale de football amateur. Le premier match à huis clos a été infligé au NAHD en raison de «jets des projectiles sur le terrain, sans dommage physique à la 9', 16', 24' et 79e minutes de jeu par leurs supporters, 3e infraction. (Art 49 - Décision de la FAF du 07/12/2019). Le deuxième match à huis a été dé-

cidé par la commission de discipline pour «envahissement du terrain par le public entraînant un arrêt momentané de la rencontre» (Art 47 Chapitre II), précise l'instance chargée de la gestion de la compétition. Outre les deux matchs à huis clos, le NA Hussein-Dey devra s'acquitter de trois amendes. La première (10.000 DA) «pour utilisation des fumigènes dans les tribunes à la 37 minute de jeu par leurs supporters», la deuxième de 60.000 DA pour «jets des projectiles sur le terrain, sans dommage physique à la 9', 16', 24' et 79e minutes de jeu par leurs supporters», et la troisième de 40.000 DA pour

«envahissement du terrain par le public entraînant un arrêt momentané de la rencontre» (Art 47 Chapitre II). Ces décisions ont été prises après étude de la feuille du match, la lecture des rapports des officiels de match, ainsi que l'audition du secrétaire de l'équipe du NAHD, selon la même source. Pour rappel, le RC Kouba occupe la 2e place du classement du groupe Centre Ouest avec 57 points, à cinq longueurs du leader l'ES Mostaganem. De son côté, le NA Hussein-dey est logé à la 12e position avec 28 points à l'issue de la 25e journée de compétition. ■